



RELEVÉ DES DÉCISIONS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2025
À 20H30 À MONTSOULT

Nombre de membres :

En exercice : 42 élus

Présents : 28 élus

Votants : 34 élus

L'an deux mille vingt-cinq, le huit octobre, le Conseil Communautaire s'est réuni à Montsoult, salle Castilla, en séance publique avec retransmission des débats sur le site internet de l'EPCI, sur la convocation qui a été adressée à ses membres le deux octobre deux mille vingt-cinq.

Secrétaire de séance : Cyril DIARRA

Etaient présents : (28) Patrice ROBIN, Claude KRIEGUER, Paule LAMOTTE, Annick DESBOURGET, Christiane AKNOUCHE, Richard GRIGNASCHI, Jean-Noël DUCLOS, Jean-Marie BONTEMPS, Delphine DRAPEAU, Sylvain SARAGOSA, Gilbert MAUGAN, Patrick FAUVIN, Michel MANSOUX, Nathalie DELISLE-TESSIER, Michel ZEPPENFELD, Jean-Christophe MAZURIER, Sylvaine PRACHE, Silvio BIELLO, Laurence CARTIER-BOISTARD, Thierry PICHERY, Jacques FÉRON, Véronique MAGNIER, Olivier DUPONT, Hugues BRISSAUD, Sarah BÉHAGUE, Pascal MARTIN, Laurence BERNHARDT, Cyril DIARRA, Conseillers Communautaires formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés ayant donné pouvoir : (6) Corinne TANGE donne pouvoir à Sylvain SARAGOSA, Sylvie LOMBARDI donne pouvoir à Michel MANSOUX, Nicolas ABITANTE donne pouvoir à Nathalie DELISLE-TESSIER, Chantal ROMAND donne pouvoir à Patrice ROBIN, Nathalie BENYAHIA donne pouvoir à Thierry PICHERY, Valérie LECOMTE donne pouvoir à Hugues BRISSAUD.

Absents : (8) Jacques RENAUD, Jacques GAUBOUR, Christophe VIGIER, Emmanuel DE NOAILLES, Jacqueline HOLLINGER, Éric RICHARD, Fabrice DUFOUR, Gilles WECKMANN.

LECTURE DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT ET DES VICE-PRÉSIDENTS

Lecture des décisions du Président

2025-12 : Sollicitation d'une subvention auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour le projet d'acquisition de mobiliers pour 4 bibliothèques du réseau intercommunal de lecture publique ;

2025-13 : Signature de l'accord-cadre à émission de bons de commande n°2025-01 relatif à l'entretien des espaces verts des différents sites de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France ;

2025-14 : Signature du marché public n°2025-02 relatif à l'assistance au maître d'ouvrage pour la conduite de missions d'intervenants (CSPS et CSSI) dans le cadre de la construction d'un tiers-lieu inclusif à Villaines-sous-Bois ;

2025-17 : Autorisation de signature d'un devis pour la réalisation d'un diagnostic de pollution des sols, en vue de la construction de terrains familiaux locatifs (TFL) à Viarmes ;

2025-18 : Autorisation de signature d'un devis pour la réalisation d'études géotechnique et d'hydrogéologie, en vue de la construction de terrains familiaux locatifs (TFL) sur la commune de Luzarches ;

2025-19 : Autorisation de signature d'un devis pour la réalisation d'études géotechnique et d'hydrogéologie, en vue de la construction de terrains familiaux locatifs (TFL) sur la commune de Viarmes ;

2025-20 : Sollicitation d'une subvention auprès de l'État (au titre de la DETR), de la Région Île-de-France et du Département du Val d'Oise pour le projet de « Rétablissement, mise en conformité et raccordement au réseau intercommunal, par la fibre optique, du système de vidéoprotection de JAGNY-SOUS-BOIS – TRANCHE 5 » ;

2025-21 : Sollicitation d'une subvention auprès de l'État au titre du « Fonds Vert – mesures PCAET » pour le projet de « Mise en place d'un système de chauffage par géothermie pour le futur bâtiment HQE du Tiers-lieu inclusif de Villaines-sous-Bois ».

Décisions du 1^{er} Vice-Président en charge de l'administration générale, des finances et du contrôle de gestion

2025-06 : Signature du devis proposé par la société FCL, en vue d'assurer la modélisation économique et la définition des modalités de loyer et de refacturation de charges pour le tiers-lieu à Villaines-sous-Bois ;

2025-07 : Signature du contrat de prestation périodique proposé par la société APAVE, chargé d'effectuer la vérification des installations électriques ERT de la bibliothèque de Baillet-en-France.

Décision de la 2^{ème} Vice-Présidente en charge des ressources humaines , des affaires sociales et familiales

2025-04 : Décision modificative de la décision n°2025-03 qu'elle retire, annule et remplace- Signature d'un devis proposé par l'agence Carrefour Voyages pour un vol aller-retour Martinique, en application du droit aux congés bonifiés.

Décisions du 7^{ème} Vice-Président en charge du patrimoine et des bâtiments

2025-05 : Autorisation de signature de la proposition de mission remise par le Bureau d'Études ALPHA CONTRÔLE, pour assurer une mission de bureau de contrôle technique (BCT) en vue de de l'aménagement des tours 1,2 et 3 au Domaine de la Motte ;

2025-06 : Autorisation de signature de la proposition de mission remise par le Bureau d'Études ALPHA CONTRÔLE, pour assurer une mission de bureau de contrôle technique (BCT) en vue de de la création d'un parking à Villaines sous-bois ;

2025-07 : Autorisation de signature de la proposition de mission remise par le Bureau d'études ALPHA CONTRÔLE, pour assurer une mission de bureau de contrôle technique (BCT) en vue de création d'un aire technique à Villiers-le-Sec.

Décision du 8^{ème} Vice-Président en charge de la transition écologique, du pcaet et de la culture

2025-04 : Adhésion annuelle à l'association Cible 95

2025-05 : Signature de devis auprès de fournisseurs, en vue de l'aménagement des bibliothèques intercommunales d'Asnières-sur-Oise, de Baillet-en-France, de Luzarches et de Montsoult

2025-06 : Signature du devis de l'association ÉCRANS VO pour la participation de la Communauté de communes Carnelle Pays-de-France à l'Été culturel 2025 avec 4 projections de cinéma en plein air

Décisions du 9^{ème} Vice-Président délégué à l'environnement, à la gémapi, aux aires d'accueil des gens du voyage et aux terrains familiaux locatifs

2025-03 : Signature de devis proposé par la société ELVIA en vue de la modification simplifiée du PLU de la Commune de Viarmes, dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage ;

2025-04 : Autorisation de signature de la proposition remise par la société CADRES EN MISSION, pour assurer une mission de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale, en vue de la construction de terrains familiaux locatifs sur les communes de Luzarches et de Viarmes ;

2025-05 : Autorisation de signature de la proposition de mission remise par le Bureau d'études ALPHA CONTRÔLE, pour assurer une mission de bureau de contrôle technique (BCT) en vue de la construction d'une aire d'accueil des gens du voyage à Baillet-en-France ;

2025-08 : Annule et remplace la décision n°2025-03 du 27 mai 2025 - Signature de devis proposé par la société ELVIA en vue de la modification simplifiée du PLU de la Commune de Viarmes, dans le cadre du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage ;

2025-09 : Acquisition d'une fontaine à eau, assortie d'un contrat de maintenance avec la société Aquafontaine, à installer au domaine de la Motte à Luzarches ;

2025-10 : Signature d'une convention pour l'éco pâturage sur le domaine de la Motte à Luzarches.

Décisions du 10ème Vice-Président délégué à la sécurité générale, au numérique, à la vrd et à la vidéoprotection

2025-02 : Autorisation de signature de la proposition financière de la société PULSAR pour l'acquisition de licences Microsoft Office 365 pour le personnel de la C3PF ;

2025-03 : Signature de la proposition financière de la société RESOSAFE pour la mise en place d'une nouvelle version du serveur informatique en adéquation avec les besoins du personnel de la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France, dans l'exercice de leurs missions quotidiennes.

ORDRE DU JOUR

ADMINISTRATION GÉNÉRALE/ COMMANDE PUBLIQUE

1- DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉANT DE LA C3PF AU GIP INSERTION – MISSION LOCALE CŒUR VAL D'OISE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DÉSIGNE Mme Chantal ROMAND, en tant que représentant suppléant au GIP Insertion – Mission Locale Cœur Val d'Oise, pendant toute la durée de son adhésion,

AUTORISE le Président à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération et à notifier cette délibération aux personnes et organismes concernés.

2- MODIFICATION DE LA DÉSIGNATION DE MEMBRES DÉLÉGUÉS AU SEIN DU SYMABY

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

PROCÈDE à la modification des délibérations n°2020/77, n°2023/079 et n°2023/102 relatives à la désignation des membres délégués pour le SYMABY,

DÉSIGNE Jacques ALATI et **Philippe MAGNIER**, en tant que membres titulaires et **Frédéric SAVY** et **Patrick VINCENT**, en tant que membres suppléants,

ACTE que la liste des membres actualisés du SYMABY est désormais :

- 2 élus titulaires par commune (parmi les 9 citées précédemment) : Alain BROCHARD - Henri POIRIER - Jean-Noël DUCLOS – Claude HERVIN – Ernest COLLOBER – Jacques GAUBOUR – Éric LEDOUX – Jean-Pierre BLAIMONT – Patrick FAUVIN – Daniel PIN – Michel MANSOUX – Gilles BONDOUX - Jacques ALATI – **Philippe MAGNIER** - Daniel DESSE - Clarisse POLLET - Nicette LEGRAND - Sébastien FERRACHAT

- 2 élus suppléants (parmi les 9 citées précédemment) : Olivier GAL - Thierry BOLLER – Éric COLLIN- Lucille FORESTIER- Corinne TANGE – Julien WHYTE – Patrice PRUVOT – Marie-Claire TILLIET – Jean Baptiste GENDROT - Edmond HADDAH – Éric RICHARD – Éric NIRO – **Frédéric SAVY** – **Patrick VINCENT** - Valérie LECOMTE – Sylvie BOCOBZA - Alexandre CARBONNAUX - Jacqueline HOLLINGER.

FINANCES

3- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL 2025 DE LA C3PF

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte la décision modificative n°1 au budget principal de la C3PF pour l'exercice 2025 comme suit :

Section d'investissement

ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL	4 953 535,00	4 953 535,00
1312/18/TECH	Subvention transférable - Région - VIDEO PROTECTION - TRANCHES 4-1 et 4-2		190 000,00
1313/18/TECH	Subvention transférable - Département - VIDEO PROTECTION - TRANCHES 4-1, 4-2 et 4-4		334 000,00
1312/71/ENVIR	Subvention transférable - Région - ACQUISITION DE BARRIERES AGRICOLES		49 000,00
1313/71/ENVIR	Subvention transférable - Département - ACQUISITION DE BARRIERES AGRICOLES		20 000,00
13362/71/ENVIR	Subvention transférable - DSIL - SIGNALISATION DES CHEMINS RURAUX		16 000,00
1311/554/AAGV	Subvention transférable ou non - ETAT - AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - MOUS		49 000,00
2188/71/ENVIR	Acquisition d'autres immobilisations (cendriers de rue)	-600,00	
2041411/71/ENVIR	Subventions d'équipements versées aux communes membres du GFP - biens mobiliers, matériels et études	600,00	
041/1313/844/VOIRIES	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - CD 95 (titres 64/2024)	69 708,08	
041/1323/844/VOIRIES	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - CD 95 (titres 64/2024)		69 708,08
041/13141/844/VOIRIES	Subventions d'investissement rattachées aux actifs amortissables - communes membres (titres 50/2024)	28 802,35	
041/13241/844/VOIRIES	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables - communes membres (titres 50/2024)		28 802,35
040/28088/01/FIN	Amortissement d'autres immobilisations incorporelles		2 800,00
21578/510/TECH	Autre matériel technique - acquisition d'un épandeur	23 000,00	
TOTAL DM 1		121 510,43	759 310,43
TOTAL GENERAL		5 075 045,43	5 712 845,43

Section de fonctionnement

ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL	11 846 938,00	12 166 389,00
042/6811/01/FIN	Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	2 800,00	
6419/020/RH	Remboursement sur rémunération du personnel		8 448,00
TOTAL DM 1		2 800,00	8 448,00
TOTAL		11 849 738,00	12 174 837,00

4- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE MORANTIN 2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte la décision modificative n°1 au budget annexe MORANTIN pour l'exercice 2025 comme suit :

Section d'investissement

ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL	711 572,31	711 572,31
040/28131	Amortissement des immobilisations corporelles - terrains nus		228 837,00
TOTAL DM 1		0,00	228 837,00
TOTAL		711 572,31	940 409,31

Section de fonctionnement

ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
	BUDGET PRINCIPAL	878 823,99	1 626 006,04
042/6811	Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	228 837,00	
TOTAL DM 1		228 837,00	0,00
TOTAL		1 107 660,99	1 626 006,04

5- DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE TOURISME 2025

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte la décision modificative n°1 au budget annexe TOURISME pour l'exercice 2025 comme suit :

Section de fonctionnement

ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSES	RECETTES
	BUDGET ANNEXE	553 103,00	553 103,00
65748/633/TOUR	Subvention de fonctionnement aux personnes de droit privé - ASSOCIATION ST MARTIN	1 000,00	
615221/633/TOUR	Entretien et réparations sur bâtiments publics	-1 000,00	
TOTAL DM 1		0,00	0,00
TOTAL BUDGET		553 103,00	553 103,00

6- AVENANT À LA DÉLIBÉRATION N°2024-085 PORTANT FIXATION DES DURÉES D'AMORTISSEMENTS DU BUDGET DE LA C3PF

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

FIXE la durée d'amortissement du compte 208X à 5 ans.

INTÈGRE cette durée dans le tableau général des amortissements du budget relevant de la M57.

7- EXONÉRATIONS DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES – PÉRIMÈTRE TRI-OR POUR L'ANNÉE 2026

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité de 28 voix pour, 1 contre et 5 abstentions :

ÉMET un avis favorable sur les demandes d'exonération de TEOM sur le périmètre du syndicat TRI-OR pour 2026, conformément au tableau présenté ci-dessous :

Commune de situation du local	Entreprises exploitant le local	Adresses ou situation du local	Avis C3PF exonération 2026
Asnières-sur-Oise	Fondation Royaumont	Abbaye de Royaumont	OUI
Baillet-en-France	SCI des Ponts de Baillet	Brit Hotel 9 avenue du Bosquet	OUI
Baillet-en-France	Truffaut	RN1 - La Croix Verte	OUI
Montsoult	LEROY LERLIN	11/13 Route Nationale 1	OUI
Viarmes	Carrefour Market	Avenue de Royaumont 95270 Viarmes	OUI
Villaines-sous-Bois	AA Motors	Rte de Viarmes 95570 Villaines-sous-Bois	OUI

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8- AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER TOUS LES ACTES NÉCESSAIRES À LA VENTE DU LOT 8 DU PARC D'ACTIVITÉS DE L'ORME, À VIARMES, AVEC LA SCI ELA

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

COMPLÈTE, la délibération n°2025/043, prise lors du conseil communautaire du 9 avril 2025, qui autorisait la signature de tout acte de vente avec la société SYNERGIE PROTECTION INCENDIE, sur le lot 8 du parc d'activités de l'Orme,

DÉSIGNE la SCI ELA, nouvelle acquéreuse du lot 8 du PA Orme, régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PONTOISE, sous le numéro 988 834 248,

AUTORISE, le Président ou son représentant à signer tous les documents afférents à cette vente dont l'acte de vente authentique à venir au profit de la SCI ELA, et de réitérer la vente et signer tout document nécessaire à celle-ci au profit d'un crédit bailleur le cas échéant, pour un prix au m² de 110 € HT, soit un prix de vente négocié à 283 360 € HT, sans clause suspensive.

ENVIRONNEMENT

9- APPROBATION DES NOUVEAUX STATUTS DU SIAH DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la modification des statuts du SIAH du Croult et du Petit Rosne, portant sur :

- L'extension du périmètre d'action du SIAH à la suite de l'adhésion de la commune de Belloy-en-France au titre des compétences assainissement eaux usées, assainissement non collectif et collecte des eaux pluviales,
- Le transfert au SIAH des compétences collecte des eaux usées et des eaux pluviales des communes de Baillet-en-France, Mareil-en-France, Montsoul et Villaines-sous-Bois au 1^{er} janvier 2024.
- La mise en adéquation avec les dispositions du 4° de l'article 211-7 du Code de l'environnement relatif à la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement,

AUTORISE le Président à prendre toutes les mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

10-VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION DE LA C3PF À L'ACHAT DE CENDRIERS DE RUE AUX COMMUNES-MEMBRES VOLONTAIRES

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ACTE la participation de la C3PF à l'achat de cendriers de rue supplémentaires pour les communes volontaires,

VERSE la subvention de 150 euros pour un cendrier supplémentaire au-delà du quota donné par Alcome, acquis par chaque commune volontaire à savoir Montsoul, Baillet-en-France, Bellefontaine et Lassy, sur présentation de la facture acquittée.

11-AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER UNE CONVENTION INTERCOMMUNALE DE PRÊT DE MALLETTE ÉNERGÉTIQUE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE la mise en place d'une mallette énergétique, à destination des habitants, des élus de nos communes membres et des agents et de la C3PF,

APPROUVE les termes de la convention jointe à la délibération, portant prêt d'une mallette thermique, à titre gracieux, contre le versement d'un dépôt de garantie de 1 700€, avec une restitution prévue au plus tard 3 jours après la remise,

AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de prêt de la mallette énergétique et tout document nécessaire à son application,

DIT que ce prêt sera réalisé d'abord auprès des agents, des élus puis des habitants dans un second temps.

RESSOURCES HUMAINES

12- ADHÉSION DE LA C3PF AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE 2027-2030 DU CENTRE INTERDÉPARTEMENTAL DE GESTION DE LA GRANDE COURONNE D'ÎLE DE FRANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADHÈRE de nouveau à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation que le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne d'Île-de-France va engager début 2026,

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre ou non la décision de signer la convention de participation souscrite par le CIG à compter du 1^{er} janvier 2027,
AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document et à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

13-MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CARNELLE PAYS-DE-FRANCE

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE la création d'un poste d'agent de maîtrise, à temps complet, parmi les emplois permanents ;

APPROUVE la suppression d'un emploi permanent à temps complet :

- sur le grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, pourvu par un titulaire,
- sur le grade d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe, pourvu par un titulaire,
- sur le grade de rédacteur principal 2^{ème} classe, pourvu par un contractuel,
- sur le grade d'adjoint administratif principal territorial de 1^{ère} classe, pourvu par un titulaire,
- sur le grade de technicien principal 1^{ère} classe, pourvu par un titulaire.

APPROUVE la mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents et non permanents de la C3PF ainsi proposés :

TABLEAU DES EFFECTIFS - DES EMPLOIS PERMANENTS ET NON PERMANENTS AU 8 OCTOBRE 2025

FILIERE	CATEGORIE	POSTES OUVERTS		POURVUS				VACANTS		Tps Partiels	Variation
		dont TC	dont TNC	Postes pourvus	dont Titulaires	dont Non titulaires	dont TC	dont TNC	Poste vacant		
Directeur général d'établissement public	A	1	0	1	1	0	1	0	0	0	
EMPLOI FONCTIONNEL ADMINISTRATIF		1	0	1	1	0	1	0	0	0	
Attaché Principal	A	1	0	0	0	0	0	0	1	0	
Attaché	A	3	0	3	2	1	3	0	0	0	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	2	0	2	1	1	2	0	0	0	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Rédacteur	B	1	0	1	0	1	1	0	0	0	
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	3	0	3	2	1	3	0	0	0	-1
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	4	0	4	4	0	4	0	0	0	
Adjoint administratif territorial	C	4	0	4	3	1	4	0	0	0	
FILIERE ADMINISTRATIVE		18	0	17	12	5	17	0	1	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1	0	0	0	-1
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1	0	0	0	1
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1	0	0	0	
FILIERE TECHNIQUE		3	0	3	3	0	3	0	0	0	
Bibliothécaire territorial	A	2	0	2	2	0	2	0	0	0	
Assistant de conservation principal 1ère classe	B	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1	0	0	0	
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1	0	0	0	
Adjoint territorial du patrimoine	C	1	0	1	1	0	1	0	0	0	
FILIERE CULTURELLE		5	0	5	5	0	5	0	0	0	
EFFECTIFS EMPLOIS PERMANENTS AU 08/10/2025		27	0	26	21	5	26	0	1	0	

TABLEAU DES EFFECTIFS NON PERMANENTS AU 08 OCTOBRE 2025							
FILIERE	CATEGORIE	VACANT	POURVU	Temps complet	Temps non complet	Durée hebdomadaire du poste en heure	Variation
FILIERE ADMINISTRATIVE							
Attaché (contrat de projet "petites villes de demain") mutualisation à hauteur de 50% avec la ville de Viarmes	A		1	1		35h	
FILIERE CULTURELLE						0	
CONTRAT DE PROJET	C		2		2		
Total nombre de postes non permanents au 08/10/2025		0	3	1	2	0	

TABLEAU DES CONTRATS DE DROIT PRIVE							
FILIERE ADMINISTRATIVE	CONTRAT	VACANT	POURVU	Temps complet	Tps non complet	Durée hebdomadaire du poste en heure	Variation
APPRENTI COMMUNICATION			1			Alternance	
APPRENTI DEV ECO			1				

Le Président de la Communauté de
Communes Carnelle Pays-de-France
Patrice ROBIN

